

PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES BS/BE MANOEUVRES

Formation Initiale



DUREE

2 jours – 14 heures

OBJECTIFS

- Préparer le stagiaire à obtenir les habilitations BS/BE-Manœuvres délivrées par son employeur afin qu'il soit capable d'exécuter des manœuvres d'exploitation sur des équipements électriques dans le respect des prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18-510.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les grandeurs électriques
- Être capable d'appréhender les effets du courant électrique sur le corps humain
- Être capable d'identifier les zones d'environnement et leurs limites et les prescriptions associées aux zones de travail
- Connaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Connaître les limites des habilitations BS/BE-Manœuvres
- Savoir quelles sont les informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Être capable de maîtriser les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et la procédure de remplacement
- Être capable d'analyser les risques

POUR QUI

Formation pour des tâches non électriques

- Personnel d'exploitation ou d'entretien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement (gardien, agent de maintenance, ...) ; et/ou des manœuvres sur des installations électriques (personnel d'exploitation, opérateur, informaticien, ...)

PREREQUIS

- Aucun

PROGRAMME

I. LES GRANDEURS ELECTRIQUES

- Courant, Tension, Résistance, Puissance, Courant Alternatif et Continu, ...

II. LES EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN

III. LES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION

- Les limites des différents domaines
- L'appartenance des matériels à leur domaine de tension

IV. DIFFERENCIER LES ZONES D'ENVIRONNEMENT ET LEURS LIMITES

- Généralités sur la norme NF C 18-510, de l'arrêté d'application du 16 avril 2012
- Le principe d'une Habilitation, la définition des symboles d'Habilitation, le contenu d'un titre d'Habilitation

V. LES PRESCRIPTIONS ASSOCIEES AUX ZONES DE TRAVAIL

- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...)
- Reconnaissance de la zone de travail
- Les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La sécurité de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13
- L'application des procédures et des consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

VI. LES MATERIELS ELECTRIQUES DES DOMAINES DE TENSION BT ET TBT DANS LEUR ENVIRONNEMENT

- Les matériels électriques faisant objet des manœuvres
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Les fonctions et la reconnaissance des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT

VII. LES LIMITES RESPECTIVES DES HABILITATIONS BS ET BE MANOEUVRES (AUTORISATIONS ET INTERDITS)

VIII. LES INSTRUCTIONS DE SECURITE SPECIFIQUES AUX MANOEUVRES

IX. REALISER DES MANOEUVRES DANS LES DOMAINES DE TENSION BT ET TBT

X. MAITRISER LES INFORMATIONS ET LES DOCUMENTS A ECHANGER OU TRANSMETTRE AU CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE OU AU CHARGE DE CONSIGNATION

- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires
- Le respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Le compte-rendu de son activité



EFFECTIFS

4 à 8 participants

PEDAGOGIE

Apports théoriques.
Formation pratique et opérationnelle.

MOYENS D'ENCADREMENT

Électrotechniciens/Formateurs spécialisés
en sécurité électrique

LIVRABLES

Livret de formation

EVALUATION

- Épreuve écrite : QCM
- Épreuve pratique : 2 mises en situation minimum en fonction des opérations confiées.

VALIDATION

Attestation de fin de formation

VALIDITE

Périodicité à définir avec l'employeur. Une périodicité de 3 ans maximum est recommandée par la norme NF C 18-510.

PROGRAMME (SUITE)

XI. LES SEQUENCES DE LA MISE EN SECURITE D'UN CIRCUIT

- Délimitation et signalisation de la zone d'intervention BT
- Les règles et les instructions de sécurité
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Mise hors tension pour son propre compte (pré identification, séparation et condamnation)
- La vérification d'absence de tension (VAT)
- Réalisation d'une remise sous tension

XII. LA PROCEDURE DE REMPLACEMENT

- La préparation, l'organisation et la mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire
- La procédure de raccordement
- La préparation, l'organisation et la mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension

XIII. ANALYSER DES RISQUES POUR UNE SITUATION DONNEE ET CORRESPONDANT A L'HABILITATION VISEE



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com

PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES BS/BE MANOEUVRES

Recyclage



DUREE

1,5 jour – 12 heures

OBJECTIFS

- Mettre à jour les connaissances du personnel amené à effectuer des travaux d'ordre non électrique en vue de renouveler leurs habilitations BS/BE Manœuvres.

COMPETENCES VISEES

- Connaître les grandeurs électriques
- Être capable d'appréhender les effets du courant électrique sur le corps humain
- Être capable d'identifier les zones d'environnement et leurs limites et les prescriptions associées aux zones de travail
- Connaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Connaître les limites des habilitations BS/BE-Manœuvres
- Savoir quelles sont les informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Être capable de maîtriser les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et la procédure de remplacement
- Être capable d'analyser les risques

POUR QUI

Formation pour des tâches non électriques

- Personnel d'exploitation ou d'entretien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement (gardien, agent de maintenance, ...); et/ou des manœuvres sur des installations électriques (personnel d'exploitation, opérateur, informaticien, ...)

PREREQUIS

- Avoir suivi la formation initiale BS/BE Manœuvres

EFFECTIFS

4 à 8 participants

PROGRAMME

I. RETOURS D'EXPERIENCES

II. RAPPELS SUR LES GRANDEURS ELECTRIQUES

III. RAPPEL SUR LES EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN

IV. RAPPELS SUR LES DIFFERENTS DOMAINES DE TENSION

V. DIFFERENCIER LES ZONES D'ENVIRONNEMENT ET LEURS LIMITES

- Généralités sur la norme NF C 18-510, de l'arrêté d'application du 16 avril 2012
- Le principe d'une Habilitation, la définition des symboles d'Habilitation, le contenu d'un titre d'Habilitation

VI. LES PRESCRIPTIONS ASSOCIEES AUX ZONES DE TRAVAIL

- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...)
- Reconnaissance de la zone de travail
- Les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La sécurité de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13
- L'application des procédures et des consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

VII. LES MATERIELS ELECTRIQUES DES DOMAINES DE TENSION BT ET TBT DANS LEUR ENVIRONNEMENT

- Les matériels électriques faisant objet des manœuvres
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Les fonctions et la reconnaissance des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT

VIII. RAPPELS SUR LES LIMITES RESPECTIVES DES HABILITATIONS BS ET BE MANOEUVRES (AUTORISATIONS ET INTERDITS)

IX. RAPPELS SUR LES INSTRUCTIONS DE SECURITE SPECIFIQUES AUX MANOEUVRES

X. LA REALISATION DES MANOEUVRES DANS LES DOMAINES DE TENSION BT ET TBT

XI. MAITRISER LES INFORMATIONS ET LES DOCUMENTS A ECHANGER OU TRANSMETTRE AU CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE OU AU CHARGE DE CONSIGNATION

- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires
- Le respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Le compte-rendu de son activité



PEDAGOGIE

Apports théoriques.
Formation pratique et opérationnelle.

MOYENS D'ENCADREMENT

Électrotechniciens/Formateurs spécialisés
en sécurité électrique

LIVRABLES

Livret de formation

EVALUATION

- Épreuve écrite : QCM
- Épreuve pratique : 2 mises en situation minimum en fonction des opérations confiées.

VALIDATION

Attestation de fin de formation.

VALIDITE

Périodicité à définir avec l'employeur. Une périodicité de 3 ans maximum est recommandée par la norme NF C 18-510.

PROGRAMME (SUITE)

XII. LES SEQUENCES DE LA MISE EN SECURITE D'UN CIRCUIT

- Délimitation et signalisation de la zone d'intervention BT
- Les règles et les instructions de sécurité
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Mise hors tension pour son propre compte (pré identification, séparation et condamnation)
- La vérification d'absence de tension (VAT)
- Réalisation d'une remise sous tension

XIII. LA PROCEDURE DE REMPLACEMENT

- La préparation, l'organisation et la mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire
- La procédure de raccordement
- La préparation, l'organisation et la mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension

XIV. ANALYSER DES RISQUES POUR UNE SITUATION DONNEE ET CORRESPONDANT A L'HABILITATION VISEE



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com